

COMPTE-RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2024-2025

Le 2^{ème} conseil d'école s'est déroulé dans la salle des fêtes de la mairie de Magnac-sur-Touvre jeudi 13 février 2025.

Le conseil a commencé à 17h30 et s'est terminé 18h30. Il a été mené par Mme Foulatier directrice de l'école Maternelle Les Cygnes.

PERSONNES PRESENTES :

Les enseignantes :

- Mme Foulatier Alexandra classe de TPS/PS
- Mme Epinoux Gaëlle classe de PS/MS
- Mme Larrieu Stéphanie classe de MS/GS

Les représentants de la commune:

- Madame Gazeau (Elue chargée des écoles de Magnac sur Touvre)

Les représentants élus des parents d'élèves :

- Mesdames Alicia Servant, Caroline Dindinaud.
- Monsieur Sébastien Rousseau

Personnes absentes excusées :

- M. Porte (Inspecteur de la circonscription Angoulême Est)
- M. Nicolas Cyril (Maire de Magnac sur Touvre)
- Mme Michel Stéphanie classe de GS
- Mme Chauvot Emma classe de TPS/PS
- Monsieur Leroux DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
Après un mandat de quatre ans, Monsieur Leroux, DDEN, n'a pas souhaité renouveler son mandat. Le poste est donc vacant. Pour rappel, le délégué est membre du Conseil d'école. Il s'efforce de faciliter les relations entre tous les partenaires de l'Ecole en ayant pour but de travailler pour le bien-être des enfants. Il facilite si besoin les relations des enseignants avec la municipalité et les partenaires éducatifs. Il s'intéresse à la structure de l'école (nombre d'élèves, de classe, d'enseignants, de personnel de services...), à l'assiduité des élèves, l'état des locaux, le chauffage, la sécurité... Il est désigné pour une durée de quatre ans par le Directeur académique. Il ne doit pas avoir de casier judiciaire et avoir au moins vingt-cinq ans. Le DDEN ne peut pas être un enseignant en activité, ni un parent dont l'enfant est inscrit dans l'école. La directrice reste disponible pour de plus amples renseignements, si une personne était intéressée.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Actualisation des effectifs
- 2- Projet NEFLE
- 3- Remerciements pour les équipements des écoles
- 4- Projets, actions et sorties
- 5- Questions diverses.

1 – Actualisation des effectifs.

TPS - PS	6 TPS + 18 PS = 24 enfants Dont 6 arrivées en TPS	Total école Les Cygnes 92 enfants
PS-MS	9 PS + 13 MS = 22 enfants	
MS-GS	14 MS + 8 GS = 22 enfants	
GS	24 enfants	

Les inscriptions en Petite Section (**enfants nés en 2022**) pour la rentrée de septembre 2025 ont déjà commencé. Pour cela, vous devez vous rendre d'abord en mairie avec un justificatif de domicile, votre livret de famille et le carnet de santé de votre enfant. Ensuite, vous pourrez finaliser l'inscription à l'école maternelle en apportant votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et la fiche d'inscription remise par la mairie.

Pour les inscriptions des GS en CP, nous vous communiquerons, dans les cahiers de liaison courant juin, la marche à suivre. Les enfants pourront visiter les classes. Une matinée d'échange va être mise en place pour que les futurs CP puissent voir leur nouvelle classe.

Une réunion entre les enseignantes de GS et de CP sera organisée durant la dernière période.

2- Projet NEFLE

L'école maternelle a élaboré un projet NEFLE (Notre école, faisons la ensemble).

Le nom du projet est « Pour un enseignement de la compréhension interactif et explicite ».

Nous avons présenté dans le conseil d'école 1 de l'année 2024/2025 les objectifs de ce projet.

Nous sommes actuellement sur le volet 2 du projet NEFLE :

- * Equiper l'équipe enseignante de la méthode d'enseignement de la compréhension "NARRAMUS",
- * Equiper les classes en matériel numérique d'usage collectif

Avec notre conseillère pédagogique, nous avons une formation en résidence qui était prévue le 12 février 2025 pour nous permettre de nous former à l'outil numérique et à la méthode Narramus. Malheureusement cette dernière va être fixée ultérieurement, en attente de l'acceptation de la commande par les élus et la réception du matériel.

Année 3 : Utiliser des supports tels que les Kamishibai pour :

- effectuer un transfert des compétences acquises lors des séances d'enseignement de la compréhension
- continuer la construction d'une première culture littéraire
- lier cette pratique à l'éducation artistique et culturelle.

Le montant demandé est de 14233.95 euros. Ce budget est pris en charge par l'état dans le cadre de NEFLE. La mairie a donné son engagement pour être porteur financier (c'est-à-dire elle fait l'avance des sommes dépensées sur les trois ans et l'état les rembourse).

L'état versera 13261.95 euros répartie sur les trois ans. Ce dernier a fait un premier versement, fin 2023, dans le cadre du premier volet de 5304.78 euros. Il a été dépensé pour le moment 795.52 euros.

ONE (outil d'ENT de communication avec les familles) qui était prévu dans le projet NEFLE, ne pourra y être intégré. L'école fait donc une demande pour le budget 2025 pour une éventuelle mise en place en septembre 2025. Pour rappel ENT ONE a été mis en place par la mairie sur les écoles de Marie Curie et Relette. L'avoir à la maternelle permettrait une continuité dans le mode de communication avec les parents. Le budget serait d'environ 800 euros TTC pour une durée de 3 ans.

L'installation de la fibre a été réalisée à l'école maternelle et le coût a été pris en charge par la mairie.

Nouveaux programmes

De nouveaux programmes de français et de mathématiques pour les élèves de PS, MS, GS, CP, CE1 et CE2 s'appliqueront à la rentrée scolaire 2025. Des réunions à ce sujet auront lieu prochainement entre les enseignants pour leur mise en place dès la rentrée et la réadaptation du projet d'école.

3- Remerciements pour les équipements des écoles

Nous voulions remercier les parents pour leur mobilisation au sujet de la vente des chocolats de Noël. L'école a pu récolter 384.49 euros.

Remerciements pour les travaux et achats faits par la mairie.

* Dans le commun :

- *achat des sapins naturels de Noël pour les 4 classes* (demande, si possible, pour l'année prochaine, d'avoir les sapins vers le 1^{er} décembre, pour permettre aux enfants d'en profiter plus longtemps)
 - *prêt de tables et grilles pour la fête de Noël*
 - *pour le passage du Père Noël (employé communal)*
 - *plantation pour les quatre classes et aménagement de l'espace vert derrière la classe de GS encadrée par les employés communaux*
 - *réparation de la lumière extérieure dans la cour*
 - *remise en route de la chaudière qui s'était arrêtée.*
 - *installation de signalétique pour les points de rassemblement dans le cas d'une alerte incendie (PPMS).*
- Un exercice incendie a eu lieu le 24 janvier.*

* *Classe PS/MS*

- *débouchage évier classe PS/MS*
- *réparation de la porte classe qui ne restait pas fermée*

* *Classe GS :*

- réparation fuite d'eau
- installation de cloison entre les deux toilettes
- réparation du tableau blanc magnétique

4- Projets de sorties et actions pour l'année 2024-2025

Carnaval de l'école

Le vendredi 21 février, les enfants des 4 classes vont confectionner des crêpes le matin et l'après-midi ils les mangeront lors d'une boum. Les enfants peuvent se déguiser. Pour cela, vous devrez mettre leur déguisement dans un sac et nous les costumerons en début d'après-midi.

Photos de classe

Nous avons vu avec Mme Julien (directrice de l'école élémentaire Marie Curie) et avons choisi de nouveau, le même photographe qui viendra vendredi 21 mars. Les parents qui ont des enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Marie Curie pourront demander, s'ils le souhaitent, une photo de la fratrie.

Mon premier ciné

Les enfants des 4 classes iront voir le mardi 1 avril au cinéma de la Cité à Angoulême, plusieurs courts métrages qui se nomment « La chasse à l'ours ».

L'objectif de Mon premier ciné est de faire découvrir le 7ème art aux enfants, dès le plus jeune âge, en les familiarisant au grand écran et à l'obscurité de la salle.

C'est la deuxième projection sur les 3 proposées durant l'année scolaire. Nous allons fixer une date avec la salle de cinéma, pour la troisième projection.

Pour rappel, les bus sont payés par la coopérative scolaire, en attente du devis, les entrées sont financées par l'association Ciné passion 16.

Piscine

Les enfants du niveau GS iront à la piscine de Nautilus tous les lundis matins du 17 mars au 26 mai (14h - 14h 40 dans l'eau). Ils auront 9 séances. Les entrées ainsi que le transport des enfants sont pris en charge intégralement par la mairie. Un maître-nageur viendra à l'école, expliquer aux enfants le déroulement des séances de piscine. Les parents accompagnateurs ont ou vont passer un agrément le 14 mars.

Sortie de fin d'année

Le lundi 16 juin, nous ferons une sortie à la journée au Paléosite à Saint Césaire en Charente Maritime. Nous sommes en train d'étudier les différents ateliers proposés comme peintures rupestres, modelages, parures, visite guidée. Un pique-nique sera à prévoir par les familles.

Rencontre sportive entre les classes de l'école

Elle aura sûrement lieu fin juin début juillet à la salle des fêtes Marcel Pagnol. Nous vous tiendrons informé de la faisabilité et de la date sera fixée. Cette date sera fixée avec les deux autres écoles de Magnac.

5 - Questions diverses

- Mme Gazeau souhaite nous informer que la cantine des écoles a obtenu la labellisation avec 1 carotte.

Cela signifie :

- 33% de produits Bio en valeur d'achat
- au moins 4 composants Bio et local par mois

- pas d'OGM
 - additifs et graisse hydrogénée interdits
 - menus clairs et lisibles
 - lutte anti-gaspillage (pesée)
 - diagnostic des polluants dans les produits de nettoyage
 - protéines de qualités
 - légumes et fruits de saison
 - éducation à l'alimentation durable
- Pour lutter contre le gaspillage, un parent élu soumet l'idée pour le service des crudités de préparer un plat avec vinaigrette et un sans vinaigrette.
 - Proposition de limiter les emballages sur les portions individuelles

Prochain conseil d'école mardi 3 juin à 17h30.
Clôture du Conseil d'école.

Compte rendu rédigé par la directrice de l'école maternelle « Les Cygnes » de Magnac sur Touvre secondée par l'équipe enseignante.